L'AIFR du secteur de Rocheservière

GROUPEMENT D'ASSOCIATIONS ET DE COLLECTIVITÉS





JEUNESSE

DES LIEUX D'ACCUEIL DANS CHAQUE COMMUNE



POUR LES 10-14 ANS

• Saint-Philbert-de-Bouaine: "Club Ados"

POUR LES 10-17 ANS DES ESPACES JEUNES

- Rocheservière : "Espace jeunes"
- Montréverd: "Espace jeunes"
- L'Herbergement : "Espace jeunes"

POUR LES + DE 14 ANS : DES ACCUEILS JEUNES GÉRÉS PAR DES ASSOCIATIONS LOCALES

• Saint-Philbert-de-Bouaine :

"Accueil Jeunes Le Saloon"

DES ACTIVITÉS À LA <u>Carte pour</u> tous



Une activité différente chaque jour de vacances scolaires : sport, bricolage, loisirs, expression artistique, sortie..., avec transport inclus en bus.

DES SÉJOURS L'ÉTÉ



Des semaines de vacances organisées et encadrées par une équipe de professionnels : à la mer, à la montagne, des activités chaque jour, vie de camp, veillées....



UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS DE LA JEUNESSE

- Une directrice d'association,
- Une directrice d'accueils collectifs de mineurs,
- Quatre animateurs permanents dans les communes de:
 - > Rocheservière
 - > Montréverd
 - > l'Herbergement
 - > Saint-Philbert-de-Bouaine

UNE EQUIPE DE BENEVOLES ET ELU(E)S

· Un à trois par commune

TRANSPORT SCOLAIRE

UN TRANSFERT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TERRES DE MONTAIGU

L'organisation du transport scolaire dépend de la Communauté d'Agglomération Terres de Montaigu qui transfère à l'AIFR la mise en place locale du service, pour une meilleure proximité avec les usagers.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION TERRES DE MONTAIGU = ORGANISATEUR PRINCIPAL (A01)

La Communauté d'Agglomération est chargée de l'organisation des transports scolaires (hors périmètres urbains). A ce titre, ell a pour missions de :

- gérer la plateforme régionale d'inscriptions en ligne (envoie les titres de transport, récupère les règlements...)
- valider les points d'arrêts et itinéraires proposées par l'AO2
- contribuer à la sécurité des élèves (gilets, aménagement des arrêts...)
- payer les transporteurs



L'AIFR = ORGANISATEUR SECONDAIRE (AO2)

La Communauté d'Agglomération délègue à l'AIFR la mise en oeuvre du service localement sur les communes de Rocheservière, Montréverd, L'Herbergement, Saint-Philbert-de-Bouaine.

A ce titre, l'AIFR est chargée de :

- récupérer les inscriptions en ligne sur OKINA,
- renseigner les familles,
- adapter les circuits, étudier les demandes de points d'arrêts,
- analyser les effectifs et besoins de places dans les cars,
- assurer un service d'accompagnement dans les cars primaires,
- veiller à la discipline dans les cars (en relation avec les transporteurs).

LES TRANSPORTEURS

Les transporteurs BOURMAUD et HERVOUET FRANCE exécutent les circuits étudiés par l'AIFR et validés par la Région.

UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS

- Une coordinatrice du transport scolaire,
- Huit accompagnateurs/trices dans les cars primaires

UNE EQUIPE DE BENEVOLES

• 20 bénévoles / un à deux par commune

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE ROCHESERVIÈRE & MONTAIGU

CONTACTS AIFR

DIRECTION

02 51 94 99 93 direction@aifr.fr

JEUNESSE

02 51 94 99 98 jeunesse@aifr.fr

TRANSPORT SCOLAIRE

02 51 31 15 75 transportscolaire@aifr.fr

CONTACTS ANIMATEURS

ROCHESERVIERE

06 43 63 39 98 anim.rocheserviere@aifr.fr

MONTREVERD

06 31 84 05 58 anim.montreverd@aifr.fr

L'HERBERGEMENT

06 43 63 83 26 anim.lherbergement@aifr.fr

SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE

06 02 11 44 05 anim.saintphilbertdebouaine@aifr.fr









HORAIRES OUVERTURE
AU PUBLIC



DU LUNDI AU VENDREDI 9h-17h30



SIEGE SOCIAL

AIFR 21 RUE DU PEPLU 85620 ROCHESERVIERE

SUIVEZ-NOUS I







www.famillesrurales.org/aifr/





